
Elie BELLE

Elie BELLE

Candidat du PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

Pour l'union populaire et la victoire du Programme commun

SUPPLÉANT :

Marcel MICHALET


Marcel MICHALET

Electrices, Electeurs,

Le scrutin du 4 Mars 1973 revêt une importance exceptionnelle.

Le suffrage universel doit de la manière la plus nette condamner la politique du pouvoir actuel et se prononcer pour l'adoption et la mise en œuvre du Programme Commun de Gouvernement conclu entre les Partis de gauche.

Actuellement, quelques grands capitalistes accaparent pour eux-mêmes et utilisent à toute sorte de spéculation une masse de capitaux qui pourraient être employés au mieux-être de tous.

Au lieu de cela, on ferme des usines, on détruit des récoltes, on jette au chômage des travailleurs et des jeunes diplômés, on laisse en friche l'intelligence et les talents de millions d'enfants. Dans notre circonscription, cette politique, soutenue par Messieurs Sibeud, Didier et Durand, se traduit par des salaires souvent inférieurs à 1000 F. par mois, par des conditions de travail inhumaines, par l'insécurité de l'emploi (des dizaines de licenciements dans l'industrie de la chaussure et de la chapellerie à Romans, Saint-Donat, Clérieux, Bourg-de-Péage), par l'insuffisance scandaleuse des équipements sociaux.

Notre pays dispose de richesses immenses. Il ferait bon vivre en France si l'on mettait fin au gâchis qui est l'œuvre des grands Monopoles capitalistes et de leurs commis U.D.R., Centristes, Indépendants au pouvoir depuis 15 ans.

Demain, l'application du Programme Commun permettra la politique sociale la plus hardie que notre pays ait jamais connu.

- Les salaires, les traitements, les retraites et les pensions seront IMMÉDIATEMENT augmentés. Aucun salaire ne sera inférieur à 1000 F., sur la base de 1972.
- Les allocations familiales seront IMMÉDIATEMENT revalorisées. L'échelle mobile des salaires sera instituée, le pouvoir d'achat sera garanti par une politique de stabilisation des prix. L'impôt qui pèse sur la population laborieuse sera allégé.
- La durée du travail sera IMMÉDIATEMENT réduite et des négociations seront engagées en vue de revenir à la semaine de 40 heures sans diminution de salaire. L'âge d'ouverture du droit à la retraite sera IMMÉDIATEMENT abaissé, pour être progressivement amené à 60 ans pour les hommes, 55 ans pour les femmes. Des mesures seront prises pour résorber le chômage.
- EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ SOCIALE, le gouvernement s'engagera sur la voie de la gratuité des soins. L'EDUCATION NATIONALE sera profondément démocratisée et l'Etat assurera LA GRATUITÉ DES ETUDES, des LIVRES et des FOURNITURES. 700.000 logements par an seront construits et les loyers seront stabilisés. D'amples mesures seront prises en faveur de l'urbanisme, des transports, des loisirs, et en général, du cadre de vie.
- A la campagne, les conditions de production des agriculteurs familiaux seront améliorées, l'écoulement des produits agricoles sera assuré (grâce, notamment, à l'élévation générale du pouvoir d'achat). la progression de leur revenu garantie, la protection sociale développée, l'aménagement rural accéléré.
- Les intérêts des petits commerçants, artisans, des professions libérales seront garantis.

- **L'application du Programme se traduira aussi par une véritable promotion de la femme et par l'ouverture de perspectives enthousiasmantes pour la jeunesse.**
- **Les libertés et droits des citoyens seront élargis et leur exercice assuré. La vie politique sera démocratisée.**
- **Une politique extérieure nouvelle contribuera activement à la détente, au désarmement et à la paix.**

L'application de ces mesures économiques et sociales assureront une amélioration considérable des conditions de vie de l'ensemble de la population de notre région. Elles permettront d'apporter une solution efficace aux problèmes de l'emploi, d'assurer un développement économique harmonieux de notre région à la fois industrielle et agricole. Les petites et moyennes industries existantes seront maintenues et soutenues. Avec le relèvement du pouvoir d'achat, l'industrie de la chaussure connaîtra un nouveau développement.

La politique économique prévue par le Programme Commun, s'appuyant sur de nouvelles nationalisations et sur la planification démocratique, permettra la croissance plus rapide des richesses et leur meilleure répartition. Elle mettra fin aux gâchis des ressources nationales et aux privilèges exorbitants des grosses sociétés, elle combattra réellement l'inflation et la spéculation. Ainsi, le financement de toutes les mesures sociales prévues sera assuré.

Electrices, Electeurs

Si le PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS ne gagnait pas un nombre important de suffrages au 1er tour, toutes les combinaisons visant à réaliser l'alliance d'une partie de la droite avec une partie de la gauche redeviendraient possibles.

Pour assurer votre avenir, celui de vos enfants,
VOTEZ et FAITES VOTER pour ELIE BELLE, candidat du Parti Communiste,
qui a mené DEPUIS LE PREMIER JOUR, LONGTEMPS SEUL,
une action inlassable contre le régime et les puissances d'argent,
pour la défense des intérêts des travailleurs de la ville et des champs,
POUR L'UNION DE LA GAUCHE,
POUR L'ÉLABORATION DU PROGRAMME COMMUN DE GOUVERNEMENT.

Demain, après la victoire du Programme Commun, les Communistes seront encore au premier rang dans l'action pour appliquer toutes les mesures sociales.

VOTER COMMUNISTE LE 4 MARS,
ce n'est pas seulement approuver le Programme Commun,
c'est faire plus et mieux, C'EST GARANTIR SA RÉALISATION.

Il ne peut y avoir de vraie politique sociale sans un Parti Communiste disposant de la force nécessaire pour faire entendre la voix des ouvriers, des paysans, de l'ensemble des travailleurs.

Cette force-là lui viendra du total des voix qui seront portées sur ses candidats au soir du 4 Mars.

Au 1er tour votez communiste

- Pour assurer la victoire de la gauche dans notre circonscription.

- Pour que l'union cette fois " tienne le coup "

Votez utile
Votez efficace

Au premier tour, VOTEZ

Elie BELLE

Instituteur - Psychologue Scolaire
Membre du Bureau Fédéral du P. C. F.
Adhérent au P. C. F. depuis 1958

Suppléant : **Marcel MICHALET**
Maire de SAINT-UZE

VU : LE CANDIDAT.

Imprimerie VÉZIANT, 26400 CREST